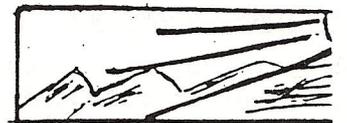
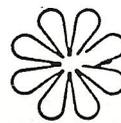




ASSOCIATION AMICALE  
 ☆ DES RESIDENTS  
 ☆ DE CHATEL



BULLETIN D'INFORMATION

mois: JUIN 1989.

2.

Edito.

d'événements depuis la parution du N° 1 de notre bulletin d'information !...

Evénements malheureux, hélas, mais aussi de nombreux événements.

C'est ainsi que l'épouse de notre Président, M. BUDIN, vient de décéder après une longue et douloureuse maladie. Il vient de me faire part de son intention de se démettre de sa fonction de Président. Il ne reviendra sans doute plus à CHATEL : il y a trop de choses à venir.

Si j'ai assuré l'intérim pendant la longue période où il avait d'autres préoccupations, je pense avoir fait de mon mieux. Il était cependant et malgré tout toujours à notre écoute. Ses conseils judicieux jusqu'à une décision était à prendre nous reconfortaient. Chers amis, vous aurez à élire un nouveau Président, à désigner parmi les 15 administrateurs élus. Personnellement, je ne serai pas candidat. En effet, j'ai peur de ne pouvoir disposer de suffisamment de temps à passer à CHATEL pour faire avancer nos affaires.

Nous sommes maintenant aux bonnes nouvelles.

Notre Association vit et grandit comme le souhaitait M. BUDIN en Octobre 1988. Nous comptons à cette date quelque 90 membres. Nous sommes aujourd'hui - 8 mois après - 344 très exactement. Nous espérons bien qu'après de nombreuses assemblées générales des Résidences qui se tiennent cet été, de nouvelles adhésions seront enregistrées. Ceci laisse à penser que nous représentons une force importante, dont la municipalité, toujours aussi peu coopérative, aurait tort de négliger. Je ne veux pas m'étendre ici sur les actions que nous avons entreprises et les résultats que nous avons obtenus ; cela fera l'objet du rapport moral que je vous présenterai à l'Assemblée Générale... si vous y assistez ou que vous lirez dans le numéro spécial du bulletin d'information (parution prévue en Septembre).

Voilà, chers amis, ce que je tenais à vous dire aujourd'hui. A bientôt de nous rencontrer. Cordialement à vous.

Le vice-Président : A. FLANDIN.

EXPANSION DE CHATEL.

CHATEL a connu ces dernières années une surprenante expansion. On estime que la commune remplit entre 17 et 18.000 lits en période hivernale, alors que la norme généralement admise pour une population identique (1024 h.) se situe autour de 10.000 lits.

- En 1986 : 32 permis de construire ont été délivrés. Réalisation : 11 collectifs + 8 chalets
- En 1987 : 34 permis. Réalisés : 16 collectifs et 13 chalets
- En 1988 : 36 permis. Réalisés : 12 collectifs et 5 chalets
- En 1989 : Chantiers ouverts ou à ouvrir : 13 collectifs (représentant environ 90 appartements ou studios et 22 chalets. Encore que je ne sois pas certain d'être exhaustif dans ce recensement.

C'est la fuite en avant : quand les queues s'allongent aux remontées, on améliore les-ci et ensuite on recommence à construire et ainsi de suite.

.../...

- LA VIE A CHATEL ...

Elections municipales.

Pour ceux d'entre vous qui ne seraient pas au courant, voici, en bref, le résultat des dernières élections municipales à CHATEL : Se représentaient 12 conseillers de l'équipe sortante + 3 nouveaux candidats et 1 candidat individuel. La liste du maire a été élue à 1 candidat près, le 15ème conseiller étant celui qui se présentait individuellement. Ont obtenu :

- |                            |          |
|----------------------------|----------|
| 1. M. CRUZ                 | 455 voix |
| 2. M. BUTTOUDUN (PTT)      | 445      |
| 3. M. GRILLET-MUNIER       | 441      |
| 4. M. Jo TOCHET (boucher)  | 417      |
| 5. M. RUBIN                | 400      |
| 6. M. MAXIT Eusèbe         | 396      |
| 7. M. THOULE (indiv.)      | 377      |
| 8. M. GRILLET-AUBERT       | 376      |
| 9. M. VUARAND              | 373      |
| 10. M. DAVID (Supernet)    | 370      |
| 11. M. CREPY Bernard       | 365      |
| 12. M. MAXIT Pierre        | 363      |
| 13. M. CREPY André (maire) | 348      |
| 14. M. CHALOYARD (radio)   | 337      |
| 15. M. ANGLADE             | 335      |
- Nombre d'habitants : 1024  
 Nombre de votants : 679  
 Bulletins nuls : 21  
 Majorité absolue : 330

L'élection du Maire a porté M. CREPY à la tête de la municipalité, malgré le peu de voix obtenues

Les autorisations de construire de nouvelles télé-cabines seraient, paraît-il, provisoirement suspendues... La municipalité envisage par contre la construction d'un nouveau télé-~~ski~~. Départ : Pré La Joux Arrivée : Plaine Dranse.

## INFORMATIONS GENERALES.

Ceux d'entre vous qui trouvent que le taux communal appliqué pour le calcul de la taxe d'habitation est particulièrement élevé à CHATEL, **NE VOUS ETONNEZ PLUS.** J'ai trouvé l'explication dans "Le Républicain Savoyard" du 25/2/89. Il y a 292 communes en Hte-Sav. Le classement établi par ce journal sur la taxe d'habitation indique :

en n° 1 : ARGONAY, taux 2,91 %, puis, au hasard :  
n° 145 : LES GETS - 7,80 %  
n° 236 : CHAMONIX - 9,95 %  
n° 255 : THONON - 10,56 %  
n° 266 : MORZINE - 11,04 %  
n° 267 : MEGEVE - 11,10 %  
n° 271 : LA CLUSAZ - 11,27 %  
n° 273 : LA CHAPELLE 11,70 %  
n° 292 : vainqueur, CHATEL avec un taux de 17,69 %.

Le journaliste ajoute : "Bizarrement, les documents (d'où sont extraits les pourcentages ci-dessus), parfaitement publics font l'objet de rétention administrative en vertu d'une circulaire ministérielle. Y aurait-il des secrets d'Etat dans la fiscalité des communes ? "

N.B. : Ce journal annonce qu'il publiera les taux concernant le Foncier et la Taxe Professionnelle. Je vais essayer de me les procurer.

**TAXE PROFESSIONNELLE.** M. MAITRE, notre adhérent, m'informe sur ce sujet. Il me dit notamment : Lorsque l'on est loueur, on doit acquitter la T.H. et la T.P., mais on récupère une partie de cette dernière dans les conditions suivantes : Articles 1407 à 1414 A du C.G.I. On peut bénéficier d'un abattement de la T.P. égal à 4 % des recettes totales annuelles avec un décalage de 2 ans.  
(L'imprimé à utiliser : N° 1327 S T P).

**LE BUDGET COMMUNAL 1989** a été voté. En ce qui concerne la taxe d'habitation, outre l'ajustement des bases et des valeurs locatives, on apprend que le taux communal pour cette taxe serait relevé de 1 ou 2 %, ce qui, avec les autres réévaluations (département, région ...) relèverait le taux actuel de près de 5 %.

Nous avons fait acte de candidature pour faire partie du Comité de l'Office du Tourisme, de façon à pouvoir assister aux Assemblées Générales statutaires. Notre Association étant un groupement représentatif, les statuts de l'O.T. autorisent notre candidature. Nous aurons la réponse au moment de notre Assemblée Générale du 4 Août.

La **STATISTIQUE**, présentée dans le n° 1 de ce bulletin portait sur 874 résidents. Nous attendions, pour la compléter, de connaître les résidents dont les immeubles sont gérés par 2 Cabinets de Syndics (SAVOIE TRANSACTIONS - Y. PIERI). Ils refusent toujours de nous informer pour des raisons que je comprends mal.

## - LA VIE A CHATEL (suite)

Un projet de construction d'une salle polyvalente (Route de VILLAPEYRON) est à l'étude. Cette construction serait réalisée par le Syndicat Intercommunal (CHATEL et LA CHAPELLE). Serait également prévue la construction d'une piscine couverte au même endroit.

**IMPORTANT.** La municipalité ayant obtenu tous les accords et le plan de financement accepté, un parking couvert de 500 places, prévu en souterrain est commencé. Je rassure l'un de nos adhérents : la place du marché sera rendue à son usage initial. Ce parking serait payant, ouvert 24 h. sur 24, surveillé et gardé. Il est prévu de le réaliser sur 5 niveaux. Aux dernières nouvelles, une salle des fêtes et de réunion occuperait le 1er niveau. Il n'est pas impossible qu'une fourrière soit envisagée afin de dissuader le stationnement "sauvage". Coût de l'opération : 25 millions de NF, donc accroissement de l'endettement.

## LISTE DES CANDIDATS -

### POSTE D'ADMINISTRATEUR.

Mlle THOMASSET	(Le Terroit)
M. WACHE	(Le Yéti)
M. DEVIC	(La Résidence)
M. BOURGEOIS	(Les Mermys)
M. LEPINE	(Les Tartifles)
M. SCHMITT	(Le Sabaudia)
M. COUSTENOBLE	(Les Rhodos)
M. LANDRY	(Les Fermes)
M. PAQUIN	(Les Trifles)
M. BEZON	(Le Joran)
Mme LEBLANC	(Les Biches)
M. STERVINOU	(Mt de Grange)
Mlle LALOE	(Le Viking)
M. TOUZELLIER	(Les Biches)
M. FLANDIN	(Les Biches)

### ELECTION DU BUREAU.

1 Président - 2 vice-Présidents  
1 Trésorier - 1 Trésorier adjoint  
1 Secrétaire.

### QUESTIONNAIRES.

Vous trouverez ci-joint 4 questionnaires. Vos réponses nous permettront de mettre sur pied 3 manifestations estivales et 1 hivernale.

Nous joignons un timbre pour la réponse, ainsi que pour le retour des pouvoirs pour ceux d'entre vous qui ne pourront assister à l'A. G.

A bientôt.

Le Vice-Président : A. FLANDIN.